

# PLAN DE COMMUNICATION à destination des familles communiqué le lundi 11 mai par mail.

## • Organisation de l'école.

- Accueil par les enseignants :

A partir du lundi 18 mai, trois enseignants de l'école vont accueillir chacun un groupe en alternance sur 2 jours :

- ★ **Groupe 1** (15 élèves) avec *Mme Billault Amélie* (1jour tous les 4 jours avec *Mme Montoroy*) : **présent à l'école les lundis et jeudis.**
- ★ **Groupe 2** (14 élèves - salle de classe plus petite) avec *Mme Grimaud Claire* : **présent à l'école les lundis et jeudis.**
- ★ **Groupe 3** (15 élèves) avec *M. Afonso Alexandre* : **présent à l'école les mardis et vendredis.**

- Constitution des groupes :

- ★ Les enfants accueillis iront de préférence avec leur enseignant présent. Ceux dont l'enseignant n'est pas là, seront répartis dans les groupes (de préférence CP/CE1 avec *Mme Billault* / les CM avec *M. Afonso* / Les CE et ULIS avec *Mme Grimaud*).
- ★ Pour respecter les consignes de "non brassage" des élèves, les fratries seront regroupés dans un même groupe, donc pas forcément avec leur enseignant. Cela facilitera aussi l'organisation de la famille avec les mêmes jours d'accueil.
- ★ Nous ne pourrons vous communiquer le groupe de votre / vos enfant(s) qu'une fois les réponses de l'ensemble des familles données. Nous espérons pour jeudi soir.

- Capacité d'accueil :

Un enseignant remplaçant a été demandé auprès des services académiques pour accueillir un 4ème groupe qui serait accueilli les mardis et vendredis. Pour l'instant, nous n'avons pas de réponse de la part de l'Inspection. Aussi en l'absence de remplaçant, si nous avons plus de 44 élèves à accueillir, nous serons contraints de réduire le temps d'accueil (en passant de deux jours à malheureusement 1 seul jour par enfant).

- École à distance :

Un enseignement en distanciel sera assuré dans la mesure du possible par l'enseignant habituel de la classe. C'est pour cela que les enseignants ne peuvent être présents à l'école que 2 jours par semaine, afin de continuer un accompagnement de leurs élèves.

- Les horaires / Les portails:

Les horaires d'accueil et de sortie restent les mêmes (entrée : 8h15-8h25 / sortie : 11h25 / entrée : 13h15-13h25 / Sortie : 16h25)

Les entrées et sorties seront individualisées : Les groupes 1 et 3 rentreront par l'entrée principale (portail rouge) un à un. Le groupe 2 rentrera par le portail de droite ( gris - côté habitation) un à un.

Chaque enfant intégrera directement sa classe et son bureau pendant le temps d'accueil.

Un marquage au sol devant chaque classe permettra de respecter la distanciation.

Pour les sorties, les élèves qui rentreront seuls chez eux devront nous être signalés, sinon autant que faire se peut, les élèves seront envoyés une fois les familles vues devant l'école (attention à respecter la distanciation physique même devant l'école).

Les vélos et trottinettes ne pourront plus être entreposés dans la cour de l'école.

Les horaires stricts d'accueil et de sortie devront être respectés.

- **Inscription, présence et fréquentation des élèves.**

- Mercredi 13 mai, au plus tard, les familles devront inscrire leur(s) enfant(s) pour une reprise de l'école, aux conditions mentionnées ci dessus et en respectant les conditions sanitaires ci-dessous.
- En l'absence de réponse, l'enfant ne pourra revenir à l'école qu'à la rentrée de septembre.
- **A partir du moment où la famille est volontaire pour remettre l'enfant à l'école, celui ci devra être présent (sauf maladie) aux jours d'accueil prévus pour son groupe.**
- L'absence d'un enfant ne pourra pas permettre l'accueil d'un autre enfant.
- Les familles qui veulent remettre leur(s) enfant(s) qu'à partir du mois de juin, doivent nous le préciser dès maintenant car nous ne pourrons pas remettre toute l'organisation en cause dans deux semaines. S'il s'avère que nous ayons un enseignant supplémentaire à cette date, nous pourrons envisager l'ouverture du 4ème groupe, mais à ce jour il n'y a aucune certitude à cela.
- Il n'y aura pas d'école les jours fériés (pont de l'ascension : pas d'école jeudi 21 mai et vendredi 22 mai / lundi de pentecôte : pas d'école lundi 1er juin). Cela n'aura pas d'incidence sur les jours d'accueil des groupes qui resteront inchangés.
- Si un enseignant est malade un jour de présence, les élèves de son groupe ne pourront pas être répartis dans un autre groupe (limitation des groupes à 15 élèves) . L'école mettra tout en œuvre pour que cela n'arrive pas, mais si aucune solution n'est trouvée, il se peut que les familles soient obligées de garder leur enfant même un jour d'accueil initialement prévu.

## **Organisation sanitaire à l'école.**

- **Les salles de classe :**

Afin de limiter la circulation des enfants au sein de l'école, seules les salles du rez-de-chaussée seront utilisées. La circulation se fera par l'extérieur. L'accès au couloir du rez-de-chaussée et tout le premier étage est condamné pour les élèves.

Chaque groupe sera accueilli dans la même salle jusqu'à la fin de l'année. Les enfants auront un bureau attribué définitivement. La circulation au sein de la salle sera limitée aux entrées et sorties.

Les bureaux ont été espacés de plus d'un mètre.

Les salles seront aérées plusieurs fois par jour.

- **Les toilettes :**

Le passage aux toilettes ne se fera que pendant la récréation et individuellement.

Les sanitaires seront sous la surveillance d'un adulte, et nettoyés après chaque passage.

Les enfants ne pourront pas accéder aux toilettes pendant la classe ni non plus à l'accueil du matin et de l'après-midi. Il est indispensable, que vous fassiez passer vos enfants aux toilettes avant de venir à l'école.

- **Le matériel :**

Chaque élève devra avoir :

- une trousse complète et fonctionnelle (stylo, crayon gris, gomme, taille crayon, règle, colles, ciseaux ),
- des crayons de couleur,
- des feutres,
- et ses manuels et ses cahiers de travail,
- une gourde d'eau,
- un paquet de mouchoirs,

Les enfants ne doivent pas apporter de jouets, ou petits objets personnels.

Le prêt de matériel entre élèves est interdit. Il n'y aura pas de matériel collectif.

- Les Récréations :

Chaque groupe aura ses propres récréations. Elles seront donc en alternance quand deux groupes seront présents en même temps.

Les enfants devront respecter la distanciation sociale et donc ne pas s'approcher les uns des autres à plus d'un mètre.

Les jeux de cour habituels ne seront pas utilisés.

- Le Vestiaire :

Les vestes resteront sur le dossier de la chaise de chaque enfant, l'accès au couloir étant condamné.

- Les Lavages des mains :

Conformément au protocole, et adapté aux locaux de l'école, les lavages de main se dérouleront ainsi :

- ★ A l'arrivée à l'école : mousse hydro-alcoolique, distribuée par l'enseignant de chaque groupe, directement en rentrant dans la classe.
- ★ Avant et après le passage aux toilettes pendant les récréations (savon/eau).
- ★ En rentrant dans la classe (après récréation, après déjeuner) : mousse hydro-alcoolique, distribuée par l'enseignant.
- ★ Après s'être mouché, avoir toussé et avoir éternué : mousse hydro-alcoolique distribuée par l'enseignant.
- ★ En sortant de la classe pour rentrer chez soi (sortie à 11h25 et 16h25) : mousse hydro-alcoolique distribuée par l'enseignant.

- Le port du masque :

- Les enseignants porteront un masque dès que la distanciation d'un mètre ne sera pas possible.

- L'école a été dotée de masques pédiatriques à destination d'un enfant qui présenterait des symptômes au cours de la journée ; ainsi que pour les élèves suivis par l'enseignante du RASED.

- Si la famille souhaite que son enfant porte un masque, elle devra en fournir un par demi-journée (donc 2 par jour : classe du matin, classe de l'après-midi).

- L'Entrée dans l'école :

- Pour éviter la contamination par le bouton, l'interphone sera condamné, aussi, il vous sera demandé d'appeler de votre téléphone sur le numéro portable de l'école si vous devez venir pendant les heures de classe.

- Par ailleurs, l'accès à l'école n'est pas autorisé pour les familles.

## 🌟 Recommandations sanitaires pour les familles.

Conformément au protocole, il nous faut vous informer de votre participation active dans le respect des règles sanitaires.

- Les gestes barrière :

Vous avez un rôle important dans l'explication des gestes barrière à votre enfant ( lavage de mains réguliers / tousser-éternuer dans son coude ou un mouchoir/ utiliser des mouchoirs uniques et jetables / saluer sans s'approcher). Les enseignants reprendront également cela avec les élèves de leur groupe.

Aussi, il est de votre ressort, de faire passer votre enfant aux toilettes et de le faire se laver les mains avant de venir à l'école, de même au retour à la maison, et de lui fournir des mouchoirs individuels en quantité suffisante.

- La prise de température :

Les familles s'engagent à surveiller l'apparition de symptôme chez leur enfant **avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C).**

- Cas de symptômes chez un élève (identique chez un personnel) :

Si des symptômes (Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc) apparaissent dans la journée d'école. L'enfant sera isolé avec un masque adapté dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente d'un retour à domicile ou d'une prise en charge médicale.

La famille devra suivre la procédure et consulter le médecin traitant.

**Il est impératif qu'un membre de la famille reste joignable et que les bons numéros de téléphone aient été transmis à l'école**

La procédure en cas de suspicion ou de cas avéré sera détaillée dans le protocole que vous aurez avant la reprise de lundi 18 mai. Les numéros de téléphone utiles devraient nous être communiqués aussi d'ici là.

- La distanciation physique :

Il est recommandé de laisser un mètre entre les personnes.

Aussi, nous vous demanderons d'être vigilant à ne pas rester groupés devant l'école.

- Une préparation aux relations sociales :

Au même titre que l'éducation aux gestes barrières, nous souhaiterions que vous ayez échangé avec votre enfant sur le fait que l'école va être différente de celle qu'il a connue jusque là : absence de jeux de contact avec ses camarades, privilégier les échanges oraux... Nous espérons tous que cela dure le moins longtemps possible et il faut aussi le rassurer sur le fait que toutes les conditions auront été réunies pour limiter la propagation du virus.

## Les services de la municipalité :

La mairie ne s'est pas encore engagée sur les différents points, puisqu'il lui faut recenser les besoins sur toutes les écoles de la commune. Elle met tout en œuvre pour que l'ouverture soit possible. Des informations devraient vous parvenir d'ici la fin de la semaine.

Je vous livre à ce jour, les informations en ma possession, qui sont à prendre avec précaution car je ne peux m'engager sur des responsabilités qui ne sont pas les miennes.

- La désinfection, le nettoyage des locaux, le matériel :

Pour l'ouverture, lundi 18 mai :

- L'école aura besoin que les locaux soient désinfectés/nettoyés, le vendredi 15 mai au plus tard, étant donné l'utilisation des locaux les jours précédents pour la mise en place du protocole.

- Le matériel fourni par la collectivité devra être livré vendredi 15 mai au plus tard : gel hydroalcoolique, lingettes pour désinfecter du matériel ou l'équivalent, savon et papier essuie-mains pour les sanitaires, sacs en plastique étanche, thermomètre à distance. Les masques sont fournis par l'Éducation Nationale ont déjà été livrés pour les deux premières semaines.

Les informations connues ce jour : des premiers stocks ont été constitués, l'installation de distributeurs de mousse hydro-alcoolique est programmée dans la semaine, cette mousse est plus appropriée pour les enfants.

- L'école aura besoin d'un personnel communal pour nettoyer et désinfecter les espaces / surfaces / objets les plus utilisés, pendant les journées d'accueil, et à minima pendant le temps des récréations pour le nettoyage des toilettes.

- Les garderies :

La mairie a la volonté de les mettre en place, dans les mêmes habitudes qu'auparavant (horaires et lieux). Cela dépendra du nombre d'enfants et du personnel présent.

- La cantine :

La cantine pour l'école Paul Lapie ne devrait pas poser de problème puisque les locaux sont en face, dans le respect du non brassage des groupes. Nous rencontrerons l'équipe jeudi matin pour préciser l'organisation.

- Accueil des enfants les autres jours sans classe.

Voici ce qu'écrit la circulaire du ministre de l'Éducation Nationale :

« Les élèves sont dans quatre situations possibles, éventuellement cumulatives :

- en classe ;
- en étude si les locaux et les moyens de surveillance le permettent ;
- à la maison avec la poursuite de l'enseignement à distance ;
- en activité grâce à un accueil organisé en lien ou par les communes dans le cadre du dispositif Sport – Santé – Culture – Civisme (2S2C)

L'obligation d'instruction s'impose à tous en classe ou à la maison. La réouverture des écoles et des établissements constitue, dès lors, l'une des modalités de cette continuité, en fonction des contraintes sanitaires, la priorité étant de protéger la santé des élèves comme des personnels. »

A ce jour, je n'ai aucune information sur les autres dispositifs ; sachant que l'étude correspondrait peut-être au fonctionnement dans les collèges et lycée.

Merci d'avoir pris connaissance de ces informations essentielles, même si elles sont sûrement insuffisantes. Nous attendons votre décision.

Bien à vous tous

La directrice et toute l'équipe de l'école élémentaire Paul Lapie  
Le 11 mai.